

46 - Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 12 avril 2011, propose la répartition des subventions suivantes :

1. Sport de haut niveau

1.1 Individuel

Deuxième versement de la saison 2010/2011 calculé sur la base des performances et résultats des athlètes au cours de l'année civile 2010 en application des principes et de la grille de barème adoptés par le Conseil Municipal de juillet 2005.

Club	Discipline	Versement 2009/2010 Référence performances - Rappel	Versement 2010/2011 Référence performances
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	3 600 €	17 675 €
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	563 €	900 €
Avenir Natation Besançon	Natation	11 400 €	10 475 €
Ass. Sports Extrêmes ASEB	Roller	1 000 €	0 €
Association Sports de Glace	Danse sur glace	0 €	800 €
Besançon BMX	BMX	800 €	4 675 €
Balise 25	Course d'orientation	1 750 €	3 538 €
Besançon Ring Athlétic	Boxe	2 300 €	4 300 €
Besançon Triathlon	Triathlon	2 000 €	0 €
Besançon Curling	Curling	14 063 €	12 700 €
BUC Escrime	Escrime	1 200 €	3 800 €
BUC Escrime	Escrime	0 €	1 000 €
Club Pugilistique Bisontin CPB	Lutte	36 825 €	37 775 €
Centre Ecole Parachutisme	Voile contact	5 863 €	5 863 €
Doubs Sud Athlétisme	Athlétisme	15 000 €	13 400 €
Franche-Comté Judo	Judo	19 700 €	26 425 €
IKS	Karaté	200 €	0 €
Karaté Sport 25	Karaté	400 €	0 €
La Française	Haltérophilie	13 900 €	10 838 €
La Saint-Claude	Gymnastique	800 €	3 675 €
Orientation Team Besançon	Orientation	7 650 €	10 575 €
Planoise Karaté Académy	Karaté	600 €	1 000 €
PSB Judo	Judo	800 €	0 €
PSB Tennis de table	Tennis de table	500 €	400 €
PSB Tennis	Tennis	500 €	0 €
Ring Olympique Bisontin	Boxe anglaise	1 600 €	0 €
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	1 225 €	1 750 €

Club	Discipline	Versement 2009/2010 Référence performances - Rappel	Versement 2010/2011 Référence performances
Sport Nautique Bisontin	Canoë-kayak	10 313 €	6 163 €
Tennis Grand Besançon	Tennis	1 400 €	0 €
Total		156 352 €	177 727 €

1.2 Clubs participant à une compétition nationale

Versement du solde de la saison 2010/2011, le versement du 1^{er} acompte ayant été décidé lors du Conseil Municipal de juillet 2010.

CONTRATS DE DEVELOPEMENT SPORTIF	Proposition CDS 2008/2011			
SPORTS COLLECTIFS	Rappel 2009/2010	Montant 2010/2011	Acompte juillet 2010	Solde à verser
Participation aux Compétitions Nationales				
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL				
<i>Equipe féminine en N1</i>	40 000 €			
<i>Equipe féminine en N2</i>		30 000 €	15 000 €	15 000 €
OLYMPIQUE BISONTIN	35 000 €	40 000 €	20 000 €	20 000 €
Besançon Doubs Hockey Club (hockey sur glace)	5 000 €	5 000 €	2 500 €	2 500 €
ROLLER HOCKEY BISONTIN	5 000 €	5 000 €	2 500 €	2 500 €
BESAC RC Basket	18 000 €	25 000 €	12 500 €	12 500 €
CO Pierre CROPPET basket fauteuil	3 000 €	3 000 €	1 500 €	1 500 €
ASC Salins de Bregille TORBALL	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL	105 000 €	110 000 €	55 000 €	55 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **232 727 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4824 CS 20300.

2. Subventions pour manifestations et exceptionnelles

- Avenir Natation Besançon **2 000 €**

Meeting du Grand Besançon : 28/30 janvier 2011

Meeting Speedo 5/6 février 2011

- Besançon Triathlon **1 500 €**

Duathlon du 1^{er} mai

Triathlon de Besançon le 12 juin

- Association du Tour de Franche-Comté **7 000 €**

Arrivée finale à Besançon le 22 mai avenue Léo Lagrange.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **10 500 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions de subventions.

«M. Edouard SASSARD : Je prendrai simplement la parole quelques minutes pour faire un tout petit écart, si vous le permettez. On arrive à un moment stratégique, comme à chaque fois, au mois de mai et au mois de juin, concernant les sports de haut niveau. Sur 3 clubs de haut niveau au niveau collectif on en a 1 qui est sauvé à la fois financièrement et sportivement et on en a 2 autres dont 1 le foot qui va monter mais qui est en difficultés financières et l'autre l'ESBF qui pourrait descendre mais qui n'a pas de difficultés financières.

Par rapport à cela ma question est très courte : est-ce que vous considérez que si l'équipe BRC Foot monte il peut y avoir une aide supplémentaire de la Ville ou que ce qui est privé doit rester privé, et deuxième chose, sur l'ESB F, est-ce que la subvention prévue est susceptible de diminuer si le club descendait ?

M. LE MAIRE : Vous savez qu'on est très attaché à tous ces clubs. On est en dialogue permanent avec eux et avec Patrick BONTEMPS nous avons encore dernièrement rencontré le président du club de foot avec quelques membres éminents de son bureau. Nous sommes en train de discuter avec eux, on souhaite qu'ils montent. Un certain nombre d'engagements ont déjà été pris avec eux ; entre autres on leur a confirmé que la somme qu'ils auront, de tête c'est 450 000 € si le club monte en National. Cela les a déjà je crois rassurés ; ensuite ils doivent encore trouver 150 000 €. Pour l'instant on a affirmé notre participation à la montée mais nous sommes encore en cours de discussion avec le club et spécialement son président. Concernant l'ESB F, si ce club descend ça nécessitera qu'on en discute en Municipalité. En tout cas ce qu'on peut dire c'est qu'on a toujours été là avec les clubs et je crois qu'ils reconnaissent tous qu'on les a toujours aidés et que sans la Ville, aujourd'hui il n'y aurait plus de foot ni de hand à Besançon.

Donc on vous fera le point prochainement car on n'est pas vraiment en mesure aujourd'hui de le faire alors qu'on est en cours de discussion avec eux, qu'on ne connaît pas d'ailleurs les résultats car concernant le foot par exemple ce n'est pas encore acté et on ne va pas commencer par tirer des plans sur la comète. Concernant les filles, le club peut descendre c'est vrai mais il peut aussi se maintenir. On va regarder cela avec le souci de maintenir de l'activité sportive à Besançon. Je sais qu'il y a un vrai public pour le foot, quand il y a des belles affiches, il y a 6 - 7 000 personnes. Je suis allé dernièrement au match France - Irlande des jeunes de moins de 19 ans en rugby, il y avait 9 000 personnes, le stade était plein, ça veut dire qu'il y a aussi un intérêt pour le rugby à Besançon, c'est la raison pour laquelle d'ailleurs nous allons réinvestir beaucoup d'argent dans un stade de rugby aux Orchamps. Quant aux filles de l'ESB F, vous savez combien elles sont précieuses pour la Ville ; on va étudier ce point et on vous en reparlera car on fait toujours cela dans la transparence. Retenez simplement que nous, nous n'avons pas de politique de communication, nous avons une politique sportive et ce qu'on veut, c'est faire en sorte que ces clubs soient pérennisés, mais il faut qu'il y ait effectivement -et il y en a- de la transparence et que les objectifs fixés soient atteints. Pour l'instant je n'ai pas de propositions à faire mais je suis attentif. Monsieur BONNET, qui, lui, peut parler du foot car il y va souvent.

M. Pascal BONNET : Je vais aussi au hand, je n'allais pas tellement au basket par contre mais maintenant ce n'est pas grave. Je crois qu'on peut saluer quand même le résultat de l'ESB M à qui il manque encore 1 point mais où il y a des perspectives intéressantes.

M. LE MAIRE : Et du foot aussi quand même.

M. Pascal BONNET : Pour ce qui est du BRC, de l'ESB F et de l'ESB M, les trois clubs, on peut saluer le fait que ce sont des jeunes, les joueurs, les joueuses qui, dans un contexte difficile, avec des équipes dirigeantes et des entraîneurs ont relevé le défi, une ville qui a tergiversé à certains moments, qui après s'est engagée plus clairement. Vous avez eu le souci des deniers publics, on ne peut pas vous le

reprocher. A certains moments il aurait fallu peut-être plus d'enthousiasme, enfin maintenant si vous avez l'enthousiasme, on en est heureux. Pour ce qui est du BRC, je voudrais quand même rappeler que leur objectif était le maintien et qu'il est déjà largement atteint et que cette montée, parce qu'il y a une dimension sportive inattendue et un impact de public aussi inattendu, cette montée qui est possible aujourd'hui, si elle est acquise sportivement on ne peut pas imaginer qu'elle ne soit pas possible pour des raisons administratives ou financières comme il y a deux ans, parce que là, je crois que dans la Ville ça sera extrêmement mal vécu. Donc il faut de la part des partenaires privés comme de la ville un effort et j'aimerais savoir aussi, les gens sont indépendants mais comment se positionne aujourd'hui l'ancien club affaires du BBC qui s'est plus positionné semble-t-il sur des opérations médiatiques...

M. LE MAIRE : Il faut leur poser directement la question.

M. Pascal BONNET : Vous avez quand même des contacts, je pense et j'avais entendu dire que la Ville voulait les orienter sur des opérations ponctuelles. Est-ce qu'ils ont envie de s'engager dans les autres sports collectifs ou pas ?

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre très clairement, le club affaires est un club de passionnés, c'est à eux de décider ce qu'ils font mais bien sûr on peut les rencontrer...

M. Edouard SASSARD : Simplement votre gentille remarque à la fin «lui il va au foot», moi quand j'y vais, je ne vais pas forcément dans les présidentielles ou dans les honneurs. Avec mon petit garçon de 4 ans et demi je vais avec mes potes là-haut et je suis très bien. Je ne suis pas obligé de me montrer pour montrer que j'aime le foot. Je vous invite un jour sur un terrain pour vous en faire faire un petit peu si vous voulez.

M. LE MAIRE : Pour vous qui voulez élever le débat, je trouve cela quand même assez affligeant et je ne répondrai pas à ce type de remarque totalement déplacée, je vous en laisse la paternité».

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions.

M. BENETEAU DE LAPRAIRIE n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.